



Renforcement des capacités des agences de l'eau du Gourma
et du Liptako et des CLE pour une gestion rationnelle,
concertée, et durable des ressources en eau

**DIAGNOSTIC CONJOINT DU SOUS BASSIN
VERSANT FAGA AMONT SUD-SUD**

RAPPORT PROVISOIRE

Sigles et abréviations

AE :	Agence de l'Eau
AEDE :	Association, Eau, Développement et Environnement
AEG :	Agence de l'Eau du Gourma
AEL :	Agence de l'Eau du Liptako
AEP :	Approvisionnement en Eau Potable
AEPS :	Adduction d'Eau Potable Simplifiée
AFDH :	Approche Fondée sur les Droits Humains
AUE :	Association d'Usagers d'Eau
CLE :	Comité Local de l'Eau
COGES :	Comité de Gestion
DGAEL :	Direction Générale de l'Agence de l'Eau du Liptako
EC :	Espace de compétence
FASS :	Faga Amont Sud-Sud
GIRE :	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
UE :	Union Européenne

Sommaire

Table des matières

Sigles et abréviations	2
Sommaire	3
Liste des tableaux	4
Liste des graphiques	4
Liste des encadrés	4
Liste des cartes	4
Introduction	5
Chapitre 1 : Méthodologie	6
I. Sessions de formation sur mWater et conception des outils de collecte .	6
II. Enquêtes terrain	7
III. Traitement et analyse des données	8
Chapitre 2 : Présentation générale	9
I. Situation géographique	9
II. Cadre physique	10
1. Ressources en eau (hydrographie).....	10
1.1. Eaux de surface	10
1.2. Eaux souterraines	10
III. Milieu humain	11
1. Caractéristiques démographiques	11
2. Aspects socio-culturels	12
Chapitre 3 : Etat des lieux	14
I. Usages de l'eau	14
1. Approvisionnement en eau potable	14
2. Agriculture.....	14
3. Elevage	15
4. Pêche (pisciculture)	16
II. Constats sur les usages et les fonctions des ressources en eau	17

1. Pratique d'usages de la ressource	17
2. Existence d'usages antagoniques et potentiellement conflictuels	19
III. Cadre organisationnel	19
1. Acteurs institutionnels.....	19
2. Organisations socioprofessionnelles.....	20
3. Organisations chargées de la gestion des ressources en eau	22
IV. Synthèse des problématiques liées à l'eau	23
Conclusion et recommandations	24

Liste des tableaux

Tableau 1: Echantillon de localités à couvrir et identité des enquêteurs	7
Tableau 2: Récapitulatif des superficies cultivées dans le sous bassin	15
Tableau 3: Utilisation de produits chimiques prohibés dans l'orpaillage.....	18
Tableau 4: Récapitulatif des organisations socio-professionnelles du sous bassin.....	20

Liste des graphiques

Graphique 1: communautés ethniques présentes dans le sous bassin versant.....	11
Graphique 2: Religions pratiquées dans le sous bassin versant	11
Graphique 3: Existence de personnes déplacées internes dans le Sous bassin	12
Graphique 4: Mécanisme de résolution des conflits dans le sous bassin	12
Graphique 5: La principale ressource utilisée pour les usages domestiques (enquête terrain)	14
Graphique 6: La principale ressource utilisée pour les activités agricoles (enquête terrain)...	14
Graphique 7: La principale ressource utilisée pour les activités pastorales (enquête terrain) ..	15
Graphique 8: La principale ressource utilisée pour les activités piscicoles (enquête terrain)..	16
Graphique 9: La principale ressource utilisée pour les activités minières /orpaillage (enquête terrain)	16
Graphique 10: Conflits vécus par communes selon les usagers et conséquences desdits conflits.....	19

Liste des encadrés

Encadré 1: Résumé sur les conflits et rôle du futur CLE dans la concertation	12
Encadré 2: Synthèse des analyses, contraintes majeures liées aux usages et leurs impacts	17
Encadré 3: Résumé sur l'impact des pratiques d'usage et rôle du CLE.....	18

Liste des cartes

Carte 1: Situation géographique du CLE Nima Zâabo	9
Carte 2: Réseau hydrographique du CLE Nima Zâabo.....	10

Introduction

Les ressources en eau au Burkina Faso connaissent une forte pression, en raison de la croissance démographique, du développement des activités socioéconomiques et des phénomènes de changements climatiques.

C'est ainsi que notre pays a entrepris depuis les années 90, une réforme du cadre institutionnel du secteur de l'eau qui consacre désormais la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) comme voie de résolution des questions liées à l'eau, marquant du même coup une rupture avec la vision sectorielle de gestion de l'eau.

Pour une mise en œuvre effective de la GIRE, le territoire national a été divisé en cinq (05) espaces de gestion sur lesquels des Agences de l'Eau ont mises en place, dont l'Agence de l'Eau du Liptako (AEL). Aussi, l'opérationnalisation de la GIRE ne peut se faire sans l'implication des acteurs à la base, rendue possible à travers la mise en place des Comités Locaux de l'Eau (CLE). En effet, les CLE sont des instances locales de concertation, d'échanges, d'animation et de promotion associant tous les acteurs, pour la gestion des ressources en eau.

C'est dans l'optique de contribuer à cette opérationnalisation des CLE que s'inscrit le projet dénommé « renforcer les capacités des agences de l'eau et des CLE pour l'aménagement, la protection et la gestion concertée des ressources en eau selon les principes du genre et de l'Approche Fondée sur les Droits Humains (AFDH) ». En effet, le consortium formé par WaterAid, l'Association Eau, Développement et Environnement (AEDE), les Agences de l'Eau (AE) du Gourma (AEG) et du Liptako (AEL) a bénéficié de l'appui financier de l'Union Européenne (UE), afin de contribuer à l'opérationnalisation de la GIRE dans les espaces de compétence des deux AE. Il s'agit à travers ce financement, de participer à cette recherche de dynamisation des CLE par la mise en place de six nouveaux CLE dans les espaces de gestion des ressources en eau des AE du Gourma et du Liptako.

La présente étude de mise en place du CLE « Faga Amont Sud-Sud (FASS) », intervient dans ce cadre. Elle a pour objectif, la réalisation du diagnostic du sous bassin FASS à travers une présentation générale et un état des lieux des ressources en eau, leur gestion dans le sous bassin.

Chapitre 1 : Méthodologie

En prélude à l'établissement du diagnostic conjoint de la gestion des ressources en eau du sous bassin « Faga amont sud-sud », des séances d'informations et de sensibilisation portant entre autres sur la prise en compte du genre et de l'AFDH dans les structures de gestion de l'eau, l'approche de mise en place des CLE, ont été menées à l'endroit des acteurs (étatiques, usagers et collectivités territoriales) dudit sous bassin. En effet, le diagnostic (situation de référence) se voulant participatif, il se doit de tenir compte non seulement des réalités terrain mais surtout des préoccupations de tous les acteurs au niveau local en vue de susciter leur engagement à une gestion durable des ressources en eau qui sont les leurs.

Pour l'établissement de cette situation de référence, plusieurs phases ont été nécessaires. Ce sont : la conception des outils de collecte sur mWater et la formation d'enquêteurs et de superviseurs sur l'utilisation de l'application, les enquêtes terrain, le traitement et l'analyse des données collectées.

I. Sessions de formation sur mWater et conception des outils de collecte

Deux sessions de formation ont été organisées dans le but d'assurer la qualité des données à collecter. La première a concerné les partenaires du projet (AEDE, AEL et AEG). Elle s'est déroulée du 21 au 21 novembre 2019. Elle a permis aux participants de maîtriser les deux composantes de la plateforme mWater (Portal et Surveyor, dédiés respectivement aux enquêtes terrain et au suivi-supervision de la collecte).

La deuxième formation quant à elle, a concerné les agents chargés de collecter les données et s'est déroulée les 06 et 07 février 2020. Ainsi, des enquêteurs ont été identifiés dans l'espace du sous bassin pour être formés à la manipulation de la partie Surveyor (enquêteur) de la plateforme mWater. En effet, neuf (09) enquêteurs, issus des communes concernées par l'étude, ont été formés à la collecte de données avec les smartphones sur l'outil mWater. De plus, au regard de l'étendue de l'espace de compétence (EC) du CLE, il a été procédé à un échantillonnage des localités à couvrir par la collecte en tenant compte d'un certain nombre de critères (présence de plans et/ou cours d'eau, développement d'activités socioéconomiques entre autres).

Concernant les outils de collecte, quatre (04) formulaires ont été conçus et intégrés dans l'application mWater. Il s'agit du :

- guide d'entretien adressé aux collectivités territoriales et aux départements,

- guide d'entretien auprès des usagers ;
- guide d'entretien adressé aux services techniques ;
- guide d'entretien adressé aux leaders communautaires.

II. Enquêtes terrain

En tout, trente-cinq (35) villages et six secteurs ainsi que les chefs-lieux des communes couvertes ont été parcourus par les enquêteurs afin de recueillir les informations relatives aux ressources en eau du sous bassin et leur mode de gestion, les organisations socioprofessionnelles en présence, aux contraintes liées à la gestion desdites ressources, etc.

Par ailleurs, l'équipe de l'AEL appuyée par celle de WaterAid, a assuré le suivi-supervision de la collecte de données afin de s'assurer de la justesse et de la cohérence des informations collectées.

Le tableau ci-dessous fait le point de l'échantillon retenu pour la collecte de données.

Tableau 1: Echantillon de localités à couvrir et identité des enquêteurs

Communes	Retenue/barrage	Villages retenus	Enquêteurs
Mani	Barrage de Mani	Manni secteur 1 et 5, Gori, Margou, Kamissi	TINDANO Lamoussa
Thion	Barrage de Thion	Thion, Folbombouga, Dapéni, Diapalga, Djôrô, Foulgoun, Mounloré	SANOOU Salif
Tougouri	Barrage de Gargo	Tougouri, Niounougou, Gargo, Tissimi, Namtenga, Yaguin	BELEMWOUSGO Isaak et SEBGO Salam
Zèguèdèguin	Barrages de Zèguèdèguin et de Lillougou	Zèguèdèguin (Secteur 2 et 3), Badinogo, Nitenga, Louda-peulh, Lankiandé, Lillougou	OUEDRAOGO Benoît
Boulsa	Barrages de Bonam et de Belga	Boulsa, Belga, Gorbelle-peulh, Zabga	LALLOGO Marc et NANA Néhémie

		(Bonam, Donsin, Guemsogo-Yarsé,	
Boala	Barrage de Boala	Boala (secteur 1 et 4), Koeguemsén, Yagabtenga, Mogodin	BANDRE Edmond
Pibaoré	Lac	Vogdo, Tanyoko-peulh	NANA Néhémie
Bogandé		Bogandé, Komoassi	YARGA David

Source : AEL

III. Traitement et analyse des données

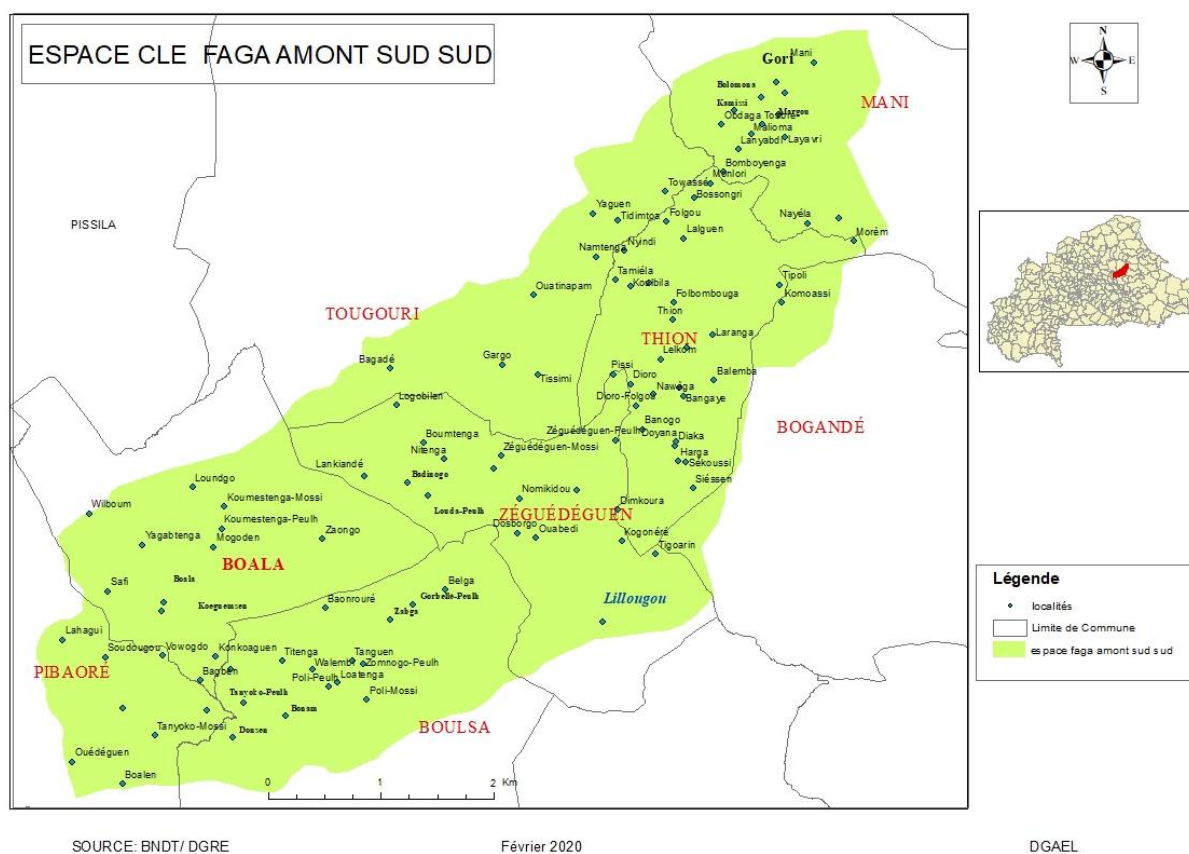
Des missions de supervisions menées par les agents de l'AEL sur le terrain du 10 au 14 février 2020 ont permis la correction des erreurs et des incohérences observées sur le terrain durant la période de la collecte de données. En plus de cela, un contrôle de donnée a été effectué à partir de la plateforme mWater Portal par les équipes de l'AEL et WaterAid. La détection des erreurs et incohérence a été possible grâce à deux modes de contrôle. Le premier mode, utilisé par l'AEL, consistait à faire un examen individuel de l'ensemble des fiches collectées. WaterAid a utilisé le deuxième mode qui consistait à faire un contrôle plus globale à travers la base de données exportées depuis la plateforme sous format Excel.

A la suite du traitement des données, un certain nombre d'indicateurs a été calculé à l'aide du logiciel Excel. Les indicateurs à calculer ont été identifiés sur la base du plan de rédaction du rapport du diagnostic conjoint. Ils permettent d'avoir l'état des lieux des usages et de la gestion de la ressource, la disponibilité de la ressource et les caractéristiques socio-culturelles de la population dans le sous bassin versant.

Chapitre 2 : Présentation générale

I. Situation géographique

L'espace de gestion des ressources en eau du Comité Local de l'Eau (CLE) Faga amont sud-sud se trouve à cheval entre trois provinces (Sanmatenga, Namentenga et Gnagna) et deux régions (Centre-nord et l'Est). Situé dans la partie sud du sous bassin de la Faga, l'espace de compétence du CLE « Faga amont sud-sud » couvre en tout ou partiellement huit (08) communes que sont Boulsa, Boala, Pibaoré, Tougouri, Zèguèdèguin, Thion, Mani et Bogandé. Avec une superficie d'environ 2041,12 km² le sous bassin couvre en tout, cent cinquante-trois (153) villages relevant de l'espace de compétence du CLE avec une forte proportion des communes de Thion (totalement couverte) et Zèguèdèguin (couverte à plus de 95%).



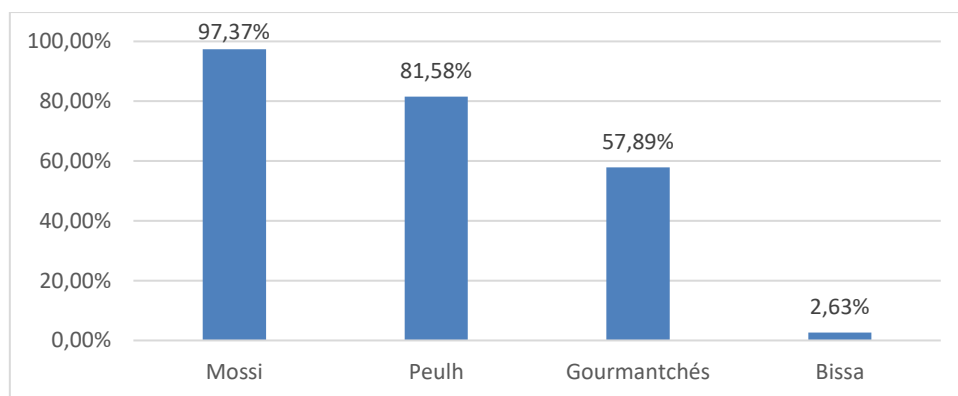
Carte 1: Situation géographique du CLE Nima Zâbo

III. Milieu humain

1. Caractéristiques démographiques

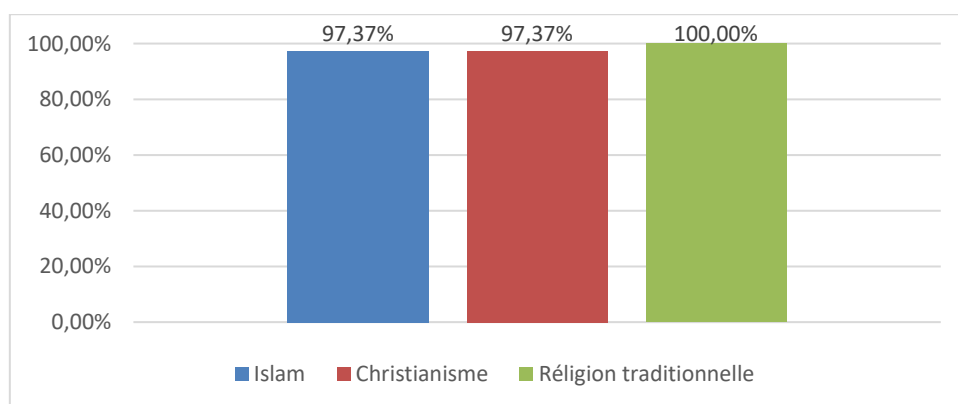
1.1. Ethnies et religions

L'étude fournit des informations sur les communautés existantes dans le sous-bassin versant « Faga amont sud-sud ». Le graphique ci-dessous donne les proportions de villages enquêtés abritant les différentes communautés ethniques. L'observation du graphique montre une prédominance des ethnies mossi (97,37% des réponses) et peulh (81,58% des réponses) dans la majorité des villages étudiés. Au-delà de ces deux ethnies, on observe une forte représentativité (57,89 % des réponses) des gourmantchés dans l'espace du sous-bassin versant étudié. Les communautés bisca sont très peu représentées (2,63% des réponses) dans la zone d'étude.



Graphique 1: communautés ethniques présentes dans le sous-bassin versant

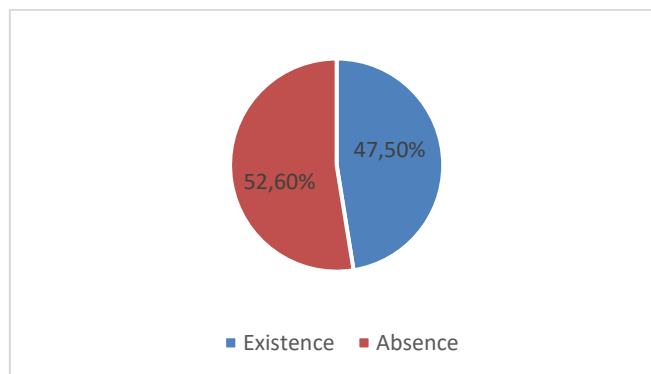
L'étude s'est aussi intéressée aux religions pratiquées dans la zone d'étude. Il en ressort que dans la quasi-totalité (97,37%) des villages enquêtés, les religions musulmane, chrétienne et traditionnelle sont présentes.



Graphique 2: Religions pratiquées dans le sous-bassin versant

1.2.Mouvements migratoires

Des mouvements migratoires ont été constatés dans la zone d'étude. Il s'agit essentiellement des mouvements des déplacés internes dans la zone dus à une dégradation de la sécurité dans les localités environnantes. Dans le cadre de l'étude, sont considérées comme déplacées internes des personnes contraintes de fuir à l'intérieur de leur propre pays notamment en raison des conflits, de violences, de violations des droits humains ou de catastrophes. Selon 47,50% des personnes enquêtées, les mouvements des déplacés internes existent dans le sous bassin.

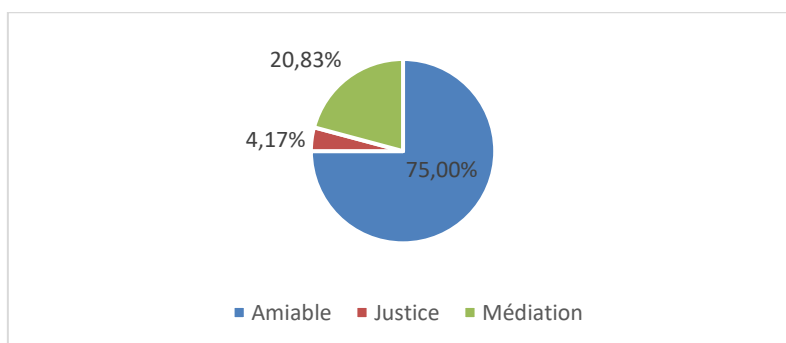


Graphique 3: Existence de personnes déplacées internes dans le Sous bassin

2. Aspects socio-culturels

2.1.Pouvoir traditionnel

Le pouvoir traditionnel occupe une place prépondérante dans la gestion des conflits, notamment ceux liés à l'eau. En effet, les conflits liés à l'utilisation de la ressource eau dans le sous bassin « Faga amont sud-sud », ont été réglés à l'amiable grâce à l'intervention de chefs coutumiers. Le graphique ci-dessous nous donne une parfaite illustration des mécanismes de résolution des conflits d'usage dans le sous bassin.



Graphique 4: Mécanisme de résolution des conflits dans le sous bassin

Encadré 1: Résumé sur les conflits et rôle du futur CLE dans la concertation

Les conflits liés à l'utilisation de la ressource existent dans le sous bassin et ont des conséquences sur plusieurs plans sur les ressources en eau. Ainsi, il s'avère nécessaire de mettre en place un CLE pour une gestion concertée des ressources en eau du sous bassin. Aussi, la prise en compte de tous les acteurs, notamment les chefs coutumiers se révèle indispensable pour la prévention/gestion des conflits d'usage.

2.2.Rôle de la femme

En s'appuyant sur les résultats de l'enquête, il ressort que la femme n'occupe qu'une place d'utilisatrice des ressources en eau dans le sous bassin. Néanmoins, on enregistre 7,89% des personnes qui pensent qu'elle participe quelque fois à la prise de décision.

Selon les leaders communautaires et les agents des services techniques déconcentrés, les femmes ne sont pratiquement pas impliquées dans les processus de prise de décisions relatives à la gestion des ressources en eau. Cependant elles occupent une place importante dans l'approvisionnement en eau des ménages. Ainsi, la participation libre, significative et active au processus de prise de décisions serait un atout pour une gestion concertée, rationnelle et durable des ressources en eau du sous bassin « Faga amont sud-sud ».

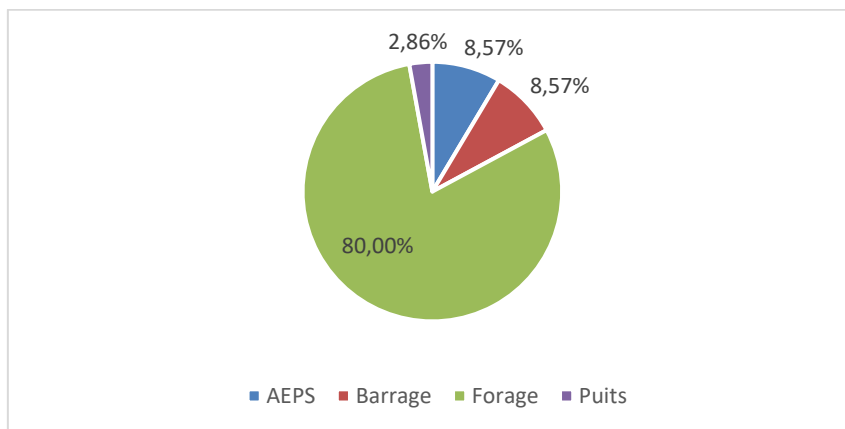
Chapitre 3 : Etat des lieux

I. Usages de l'eau

L'état des lieux des usages de l'eau dans le sous bassin « Faga amont sud-sud » a révélé cinq (05) principaux usages présentés comme suit :

1. Approvisionnement en eau potable

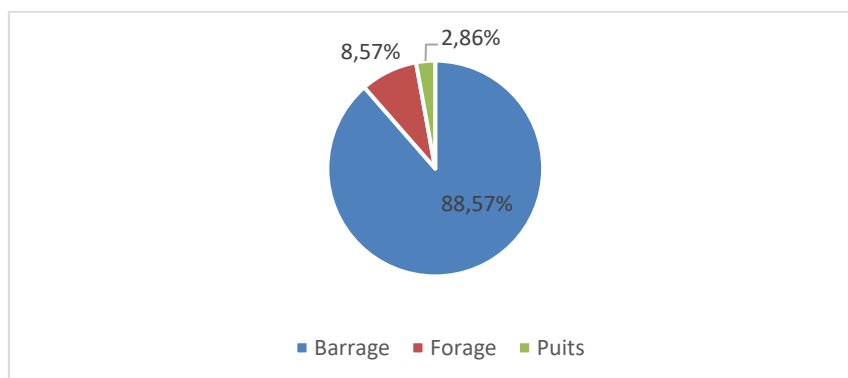
Pour les besoins de consommation d'eau potable, les populations de l'espace de gestion des ressources en eau du CLE « Faga amont sud-sud » utilisent préférentiellement les forages comme en témoigne le graphique ci-après. Viennent ensuite les AEPS (Adduction d'Eau Potable Simplifiée) puis les barrages et enfin les puits.



Graphique 5: La principale ressource utilisée pour les usages domestiques (enquête terrain)

2. Agriculture

L'agriculture (maraîchage et riziculture principalement), l'une des principales activités pratiquées dans le sous bassin, utilise principalement les eaux des barrages comme l'indique le graphique suivant. L'usage des forages et des puits est plutôt minoritaire.



Graphique 6: La principale ressource utilisée pour les activités agricoles (enquête terrain)

En terme d'aménagements agricoles, plus de quatre-vingt mille (80 000) ha sont cultivés dans le sous bassin.

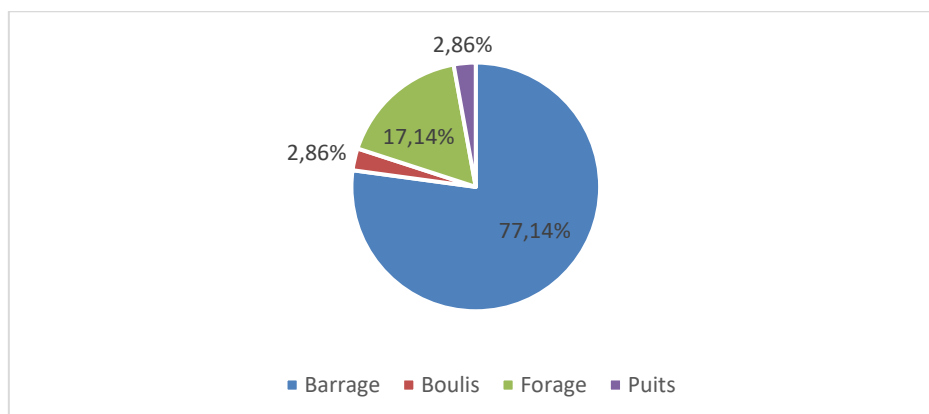
Tableau 2: Récapitulatif des superficies cultivées dans le sous bassin

Province	Commune	Superficies cultivées (ha)
GNAGNA	MANNI	54
	THION	35 000
Total		35 054
NAMENTENGA	BOALA	1 500
	BOULSA	25 205
	TOUGOURI	900
	ZEGUEDEGUIN	500
Total		28 105
SANMATENGA	PIBAORE	21 632
Total		21 632
Total général		84 791

Source : enquête terrain

3. Elevage

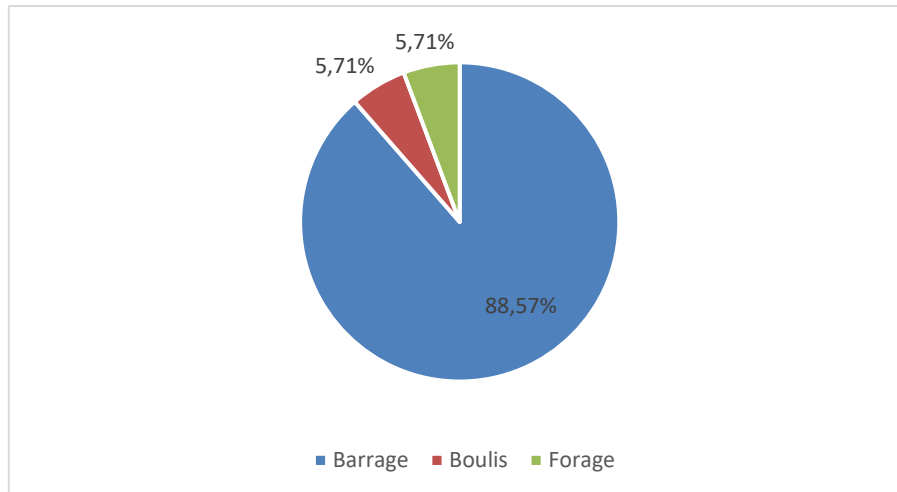
Tout comme les agriculteurs, les éleveurs du sous bassin « Faga amont sud-sud » utilisent les barrages comme principale source d'approvisionnement en eau de leurs animaux. En plus des barrages, ces derniers utilisent les forages et dans une moindre mesure les boullis et les puits.



Graphique 7: La principale ressource utilisée pour les activités pastorales (enquête terrain)

4. Pêche (pisciculture)

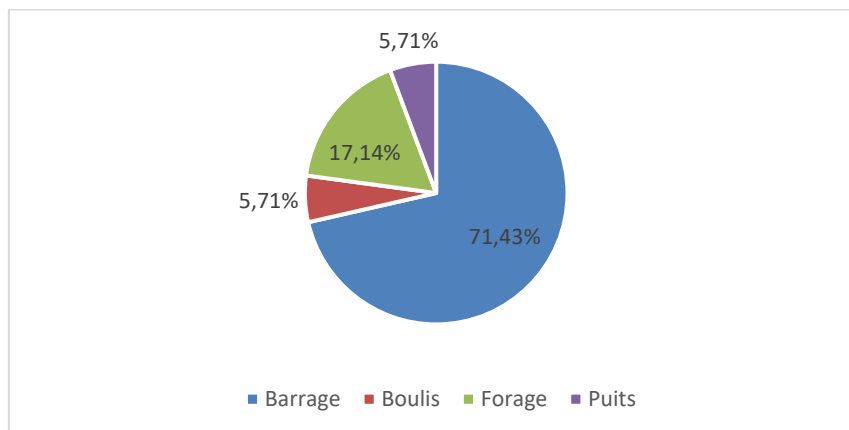
La pisciculture est aussi l'un des usages de l'eau répertoriés dans l'espace de compétence du CLE « Faga amont sud-sud. En effet, selon les résultats de l'enquête, les barrages sont les principales sources utilisées pour cet usage. Par ailleurs, il ressort que pour cette activité, les boullis et les forages sont parfois mis à contribution.



Graphique 8: La principale ressource utilisée pour les activités piscicoles (enquête terrain)

5. Mines

L'espace de gestion des ressources en eau du CLE « Faga amont sud-sud » est marqué par le développement de l'exploitation minière artisanale c'est-à-dire l'orpaillage. L'état des lieux de l'usage des ressources en eau fait ressortir la primauté des barrages comme source d'approvisionnement en eau dans le traitement du minerai. En dehors des barrages, l'eau des forages, des boullis et des puits est aussi utilisée dans l'orpaillage comme l'illustre le graphique portant sur l'utilisation des ressources en eau dans les mines.



Graphique 9: La principale ressource utilisée pour les activités minières /orpaillage (enquête terrain)

Encadré 2: Synthèse des analyses, contraintes majeures liées aux usages et leurs impacts

Les barrages demeurent la principale source d’approvisionnement en eau des populations du sous bassin. Viennent ensuite les forages suivis des AEPS, des boullis et des puits.

En terme de contraintes liées aux usages susmentionnés, les enquêtes ont révélé principalement :

- l’insuffisance de la ressource,
- la dégradation des ouvrages (ensablement, rupture des digues, etc.) ;
- la pollution de la ressource ;
- les mauvaises pratiques d’usage (utilisation de produits chimiques prohibés, occupation des berges, etc.)
- les conflits d’usage ;
- l’absence ou l’insuffisance des règles et /ou de structures de gestion ;
- etc.

Les principaux impacts liés à ces usages sont entre autres l’augmentation des risques d’ensablement ou d’envasement, de pollution, de conflits d’usage.

II. Constats sur les usages et les fonctions des ressources en eau

1. Pratique d’usages de la ressource

On enregistre selon les résultats de l’enquête, des producteurs (maraichers) occupant de façon anarchique les berges des cours et retenues d’eau du sous bassin. Un grand nombre de producteurs a recours à des engrais chimiques et à des produits phytosanitaires non homologués.

Par ailleurs, la collecte des données a permis de faire le constat sur l’utilisation des produits toxiques tel que le cyanure et le mercure dans les sites d’orpaillage. Le tableau ci-dessus montre que ces produits dangereux sont utilisés dans les communes de Boala et de Pibaoré. Ces résultats s’expliquent par la présence de site d’orpaillages dans les communes cités. L’utilisation du Cyanure et du mercure dans ces zones pourrait s’expliquer par l’ignorance des orpailleurs sur les risques liés à ces produits, la méconnaissance de méthodes alternatives ou sécurisées et l’absence de contrôle par les autorités de régulation.

Tableau 3: Utilisation de produits chimiques prohibés dans l'orpaillage

Province	Commune	Non	Oui
GNAGNA	BOGANDE	100%	0%
	MANI	100%	0%
Total		100%	0%
NAMENTENGA	BOALA	0%	100%
	TOUGOURI	100%	0%
	ZEGUEDEGUIN	100%	0%
Total		66,67%	33,33%
SANMATENGA	PIBAORE	0%	100%
Total		0%	100%
Total Général		66,67%	33,33%

Source : enquête terrain

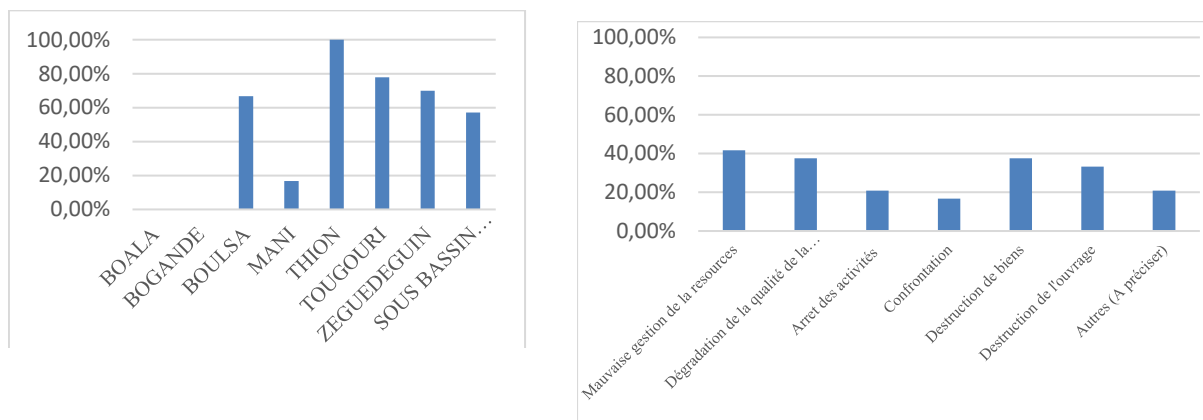
Encadré 3: Résumé sur l'impact des pratiques d'usage et rôle du CLE

Toutes ces pratiques, aux abords des cours et retenues d'eau et à l'échelle du bassin contribuent à l'ensablement et la dégradation de la qualité des ressources en eau. Ainsi la mise en place d'un CLE s'avère nécessaire pour la protection et la restauration des ressources en eau de ce sous bassin.

2. Existence d'usages antagoniques et potentiellement conflictuels

L'existence d'usages antagoniques dans le sous bassin a été soulignée par les acteurs. En effet, au regard de la multiplicité des usages et de l'insuffisance de la ressource en eau à certains moments de l'année, les différents groupes socioprofessionnels (maraîchers, éleveurs, entreprises de BTP) utilisent l'eau sans forcément tenir compte des autres. Cette situation engendre des conflits de type intra et/ou intergroupe.

Près de soixante pour cent (60%) des usagers enquêtés ont signalé des cas de conflits des deux types dans le sous bassin FASS avec d'innombrables conséquences. Les graphiques ci-dessous en font l'illustration.



Graphique 10: Conflits vécus par communes selon les usagers et conséquences desdits conflits

III. Cadre organisationnel

1. Acteurs institutionnels

L'ensemble des structures, organisations et segments de la société, existants font partie du cadre organisationnel. Ce cadre inclut les acteurs institutionnels (structures GIRE, structures administratives et collectivités locales), les chefs coutumiers, les autorités religieuses et les organisations socioprofessionnelles.

1.1. Agence de l'Eau du Liptako

L'Agence de l'Eau du Liptako (AEL) est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) créé entre l'Etat et les Collectivités territoriales par la signature de la convention constitutive du 31 janvier 2011 (actualisée le 24 Août 2019). Elle a pour objet de valoriser le bassin hydrographique en tant que cadre approprié de planification et de gestion des ressources en eau.

1.2.Directions Provinciales de l'Eau et de l'Assainissement (DPEA)

Dans l'espace de gestion du CLE « Faga Amont Sud-Sud », on dénombre deux (02) directions provinciales, qui sont celles de la Gnagna et du Namentenga.

En effet, les Directions Provinciales en charge de l'eau et de l'assainissement (DPEA) ont pour missions de contribuer à la conception, à l'élaboration, au contrôle et au suivi évaluation de la mise en œuvre des politiques et des stratégies en matière d'eau potable et d'assainissement au niveau provincial.

1.3.Administration déconcentrée

Dans les départements, couverts par l'espace de gestion du CLE Faga Amont Sud-Sud, toutes les structures de l'Etat (l'enseignement de base, l'enseignement secondaire, la santé, l'agriculture, les ressources animales, l'environnement, de la sécurité...) y sont présentes.

Ces structures ont pour missions, de veiller à l'application des politiques de l'Etat, de participer à l'identification et à la faisabilité des actions de développement, d'apporter des appuis conseils aux collectivités locales et aux populations...

1.4.Collectivités Territoriales

Le sous bassin Faga Amont Sud-Sud couvre partiellement huit (08) communes (Boala, Bogandé, Boulsa, Pibaoré, Thion, Manni, Tougouri, et Zèguèdèguin), réparties sur trois (03) provinces (Gnagna, Namentenga et Sanmatenga) et deux (02) régions (Centre-Nord et Est).

2. Organisations socioprofessionnelles

Elles concernent les associations et groupements de production et/ou transformation qui organisent les populations dans leurs activités quotidiennes. Ces organisations interviennent dans divers secteurs dont l'agriculture, l'élevage, l'environnement, les activités génératrices de revenus, etc. La situation des organisations est consignée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4: Récapitulatif des organisations socio-professionnelles du sous bassin

Commune	Village	Dénomination	Domaine d'activités
Boala	Boala secteur 1	Teeltaaba	Maraichage
	Boala secteur 4	Namalgba	Maraichage
	Yagbtenga	Tegwende	Maraichage

Bogandé	Komoassi	Tatanyoura	Élevage et agriculture
Boulsa	Guemsogo	Nonayando	Maraichage
	Donsin	Namalgbzanga	Maraichage
	Guemsogo	Noogo	Maraichage
	Donsin	Gueswende	Maraichage
	Bonam	Tarwendpanga	Maraichage
	Guemsogo	Nerwaya	Maraichage
	Bonam	Kiswendsida	Maraichage
	Donsin	Teltaaba	Eleveurs
	Guemsogo	Nongtaaba	Élevage
	Zabga	Groupement des éleveur	Elevage
	Belga	Groupement Namanegbzanga	Agriculture
	Gorbellé-peulh	Guenati (en peulh)	Elevage
Manni	Kamissi	Tanyaba	Maraichage
	Gori	Pugumba	maraichage
	Margou	Kiopugin	Maraichage
	Manni secteur 1	Tintoriyaba	pêche
	Manni secteur 5	Karmama	Elevage
THION	Thion	Tchoitoriba	Maraiche culture
Tougouri	Gargo	Namalgbzanga	Élevage, agriculture, transformation

	Gargo	Sugrnooma	Agriculture, fabrication du savon, élevage
	Nioundougou	Nabonswendé	Agriculture, élevage,
	Nioundougou	Kiswendsida	Agriculture, éleveur
	Gargo	Namalgbzanga	Élevage, agriculture, transformation
	Yaguin	Nebnooma	Agriculture, élevage
	Nioundougou	Nomtondo	Agriculture, élevage
Zèguèdèguin	Secteur 2	Teeg-wendé	Agriculture
	Secteur 3	Toum-Noma	Elevage
	Secteur 3	Nogtaaba	Elevage
	Secteur 3	Zemtaaba	Agriculture
	Secteur 2	Nateguwendé	Agriculture
	Lankiandé	Groupement Ping-wendé	Élevage
	Badinogo	Groupement des producteur de tomate	agriculture
	Badinogo	Konyanyandé 1	Agriculture
	Lillougou	Wendwaoga	Elevage
	Badinogo	Groupement des éleveurs de Badinogo	élevage

Source : enquête terrain

3. Organisations chargées de la gestion des ressources en eau

La moitié des usagers enquêtés affirme qu'il n'existe pas d'organisations locales de gestion de la ressource en eau. Cela pourrait s'expliquer par le fait que le programme d'application de la réforme n'a pas touché tous les villages de la zone concernée.

Les types d'organisations de gestion de la ressource en eau fréquemment citées sont les suivantes par ordre décroissant AUE (57,14%), COGES (28,57%) et les comités d'irrigants (27,57%).

IV. Synthèse des problématiques liées à l'eau

De l'analyse des réponses des acteurs enquêtés, les principales problématiques de gestion des ressources en eau dans le sous bassin FASS sont :

- l'insuffisance de la ressource selon 80,95% des usagers enquêtés,
- la dégradation des ouvrages selon 73,68% des leaders communautaires enquêtés;
- la multiplicité des usages selon 87,5% des collectivités (mairies) enquêtées;
- l'exploitation anarchique de la ressource selon 66,67% des usagers enquêtés;
- les conflits d'usages selon 42,42% des services techniques enquêtés ;
- l'absence/insuffisance voire dysfonctionnement des structures de gestion selon 47,62%.

Conclusion et recommandations

Le choix porté sur le sous bassin « Faga amont sud-sud » se justifie par le fait qu'il comporte d'importants ouvrages hydrauliques (barrages) et de zones humides mais, sont sujets à de fortes pressions anthropiques, animales et une dégradation naturelle sans cesse croissante. De plus, c'est au vu du rôle que pourrait jouer le futur CLE dans la gestion des ressources naturelles et celles en eau en particulier, qu'intervient la mise en place du CLE « Faga amont sud-sud ».

L'analyse des usages développés dans le sous bassin, montre que les eaux de surface (barrages) sont les principales sources d'approvisionnement même si on note une part importante des forages et AEPS dans l'approvisionnement en eau des populations. De nombreuses contraintes (insuffisance de la ressource, dégradation des ouvrages et de la ressource, conflits d'usages, etc.), nées de mauvaises pratiques d'usages (occupation des berges, utilisation de produits chimiques prohibés, etc.) entravent le bon déroulement des différents usages rencontrés dans le sous bassin. Par ailleurs, la faible organisation, voire la non organisation des acteurs en matière de gestion des ressources en eau constituent un frein à une gestion durable et harmonisée des ressources en eau du sous bassin.

Le CLE paraît dans ce contexte l'alternative incontestable afin d'impulser une dynamique de GIRE et un développement durable dans le sous bassin « Faga amont sud-sud », pour peu que les acteurs s'engagent véritablement.

Au regard des résultats de l'étude, il est recommandé ce qui suit :

- la promotion de la gouvernance des ressources en eau autour du CLE,
- le portage du CLE par les collectivités territoriales.

Annexe 1 : RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ✓ Inventaire National des Ouvrages du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (INO 2019),
- ✓ Document de définition d'un schéma de couverture spatiale des Comités Locaux de l'Eau dans le bassin versant national du Niger, Rapport final (Mars 2012) ;
- ✓ Répertoire des retenues d'eau de l'espace de compétence de l'AEL.